RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vitrolles
vivre ensemble

ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2022-0546
Date : 29 novembre 2022

Mis en ligne le : 08 DEC. 2022

Objet : Prorogation arrêté municipal n° PA 2022-0499
Terrassement pour abandon de branchement GRDF
Lieu : 37 rue d'Athènes
Date : jusqu'au 20 décembre 2022
N° Acte : 6.1

Le Maire de la commune de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;
Vu le code pénal ;
Vu l'arrêté municipal N° PA 20226499 du 16 novembre 2022 :
Vu la demande, en date du 29 novembre 2022, de la société VRTP – Z.I. les Ferrages – 83170 TOURVES, sollicitant l'autorisation de prolonger les travaux de terrassement jusqu'au 20 décembre 2022 ;
Considérant la nécessité de règlementer la circulation et d'assurer la sécurité des riverains sur le territoire de la commune ;

ARRÊTE

Article 1
Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal n° PA 2022-0499 du 29 novembre 2022 sont prorogées jusqu'au 20 décembre 2022.

Article 2
Les autres dispositions sont inchangées.

Article 3
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

Article 4
Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies.
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Métropole Aix-Marseille Provence – Direction de la collecte ménagère,
- Métropole Aix-Marseille Provence – Direction des Transports,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale

Laila ATTA
Adjointe au Maire
Déléguée à la gestion des espaces publics,
Voirie, Propreté

HOTEL DE VILLE – BP 30102 – 13743 VITROLLES CEDEX – TEL : 04 42 77 90 00 – FAX : 04 42 77 90 50 – www.vitrolles13.fr